



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Bourse

Wall Street touche pour la première fois les 5.000 points

Ce vendredi, le S&P500, principal indice de la Bourse américaine a atteint les 5.000 points pour la première fois de son histoire. ... • (Page 08)

Economie

Moody's abaisse la note d'Israël

Les conséquences du conflit avec le Hamas palestinien sur l'économie de l'Etat hébreu ont conduit l'agence de notation américaine à baisser d'un cran la note de la ... • (Page 08)

MERCREDI TALK n° 32 de NUNYA LAB

• (Page 03)

CEDEAO / commerce

Dr. Talime ABE prend les rênes du Comité Consultatif de la Concurrence

Le Comité consultatif de la concurrence (CCC) de l'Autorité régionale de la concurrence ... • (Page 02)

Togo / Primature

Victoire Tomégah-Dogbé reçoit des personnalités en audience

Le jeudi 08 février, au siège du gouvernement à Lomé, le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, a accordé trois audiences à différentes ... • (Pages 04)

Bénin

Sculpture et conservation en symphonie dans la forêt classée de Pahou

Une exposition d'art plastique se déroule depuis le 6 janvier 2024 dans la forêt classée de Pahou, située à 30 minutes de ... • (Page 06)

Les financements alternatifs comme leviers de réussite



Togo

• (Page 04)

La production du coton en hausse de 50%



Togo / Blitta

Le projet d'agroforesterie « Avé Ga » présenté aux parties prenantes

Les parties prenantes du projet pilote d'agroforesterie "Avé Ga" de la préfecture de Blitta ont pris part, le vendredi 9 février à Blitta-gare, ... • (Page 11)

PROFITEZ À FOND

LA FIBRE CANALBOX
LA CONNEXION ILLIMITÉE À PARTAGER
DANS TOUTE LA MAISON

8866 www.canalbox.tg
Coût de l'appel : 20 FCFA.

CANALBOX
PRENEZ LE MONDE DE VITESSE

CEDEAO / commerce

Dr. Talime ABE prend les rênes du Comité Consultatif de la Concurrence

Le Comité consultatif de la concurrence (CCC) de l'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO (ARCC) a désormais à sa tête le Togolais, Dr. Talime ABE. Le directeur général du commerce a été porté à la tête de l'institution au terme de la 8ème session tenue jeudi 08 février à Lomé.

● Vivien Atakpabem

L'objectif principal de la réunion était d'examiner et de valider par les membres du CCC le projet de Mémoire sur la Directive de la CEDEAO sur la protection des consommateurs. La rencontre de Lomé a regroupé les membres du CCC de l'ARCC, composés des experts en charge de la concurrence des 15 Etats membres de la Communauté. Le 19 décembre 2008, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO a adopté l'acte additionnel portant création, attributions et fonctionnement de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC). L'ARCC est l'Autorité compétente pour représenter la région en matière de concurrence et de protection des consommateurs. L'ARCC est chargée de la mise en œuvre des règles de concurrence de la CEDEAO, notamment, suivre les activités commerciales au sein du marché commun dans le but de détecter les pratiques susceptibles de fausser le bon fonctionnement du marché ou de nuire aux intérêts économiques des consommateurs; effectuer de sa propre initiative ou sur saisine des personnes privées, des personnes publiques, des Etats membres ou de la Cour de Justice de la Communauté, des enquêtes et investigations en rapport avec la conduite des activités commerciales dans le marché commun, dans le but de



déterminer si une entreprise se livre à des agissements commerciaux qui violent des Règles communautaires de la concurrence; prévenir et éliminer les accords anti concurrentiels et les comportements assimilables à un abus de position dominante; coopérer avec les autorités de la concurrence au plan national et régional, afin de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les obligations découlant des Règles communautaires de la concurrence; coopérer avec toute association, organisation inter-gouvernementale ou groupe d'individus, et les assister, en vue de l'élaboration et de la promotion de l'application de normes de conduite, dans l'optique d'assurer le respect des Règles communautaires de la concurrence; informer les personnes exerçant une activité commerciale ainsi que les consommateurs, de leurs droits et obligations découlant des règles communautaires de la concurrence; réaliser des études et publier des rapports et des informations sur les questions relatives aux intérêts des consom-

mateurs dans le cadre de l'application des règles communautaires de la concurrence; contribuer à la formation du personnel des autorités nationales de la concurrence et leur apporter des appuis notamment dans les domaines de la gestion des enquêtes, de la mise en place d'une base de données d'informations liées à la concurrence, du plaidoyer sur la concurrence et de la question des consommateurs; sensibiliser aux droits respectifs des entreprises et des consommateurs en vertu des dispositions des Règles communautaires de la concurrence. Ainsi, elle peut entre autres, ordonner la résiliation d'un accord; interdire la conclusion ou l'exécution d'un accord; interdire l'imposition de conditions extérieures à toute transaction ayant pour effet de réduire la concurrence; interdire la discrimination ou les préférences en matière de prix et autres aspects y relatifs, et exiger la diffusion transparente de l'information commerciale (prix, barèmes, conditions générales de vente, composition des produits, dates de péremption).

Image du jour



La victoire lors de la Coupe Davis Lomé 2024 du Groupe 2 propulse le Togo vers le Groupe 1 monde.

AUX DECIDEURS ...

Hausse de la dette publique et dilemmes politiques

Les pays africains sont aux prises avec un endettement élevé, des exigences de dépenses accrues et des monnaies qui s'effondrent : les solutions politiques qui pourraient aider

Les pays africains très endettés sont confrontés à des arbitrages difficiles entre le service d'une dette coûteuse, la satisfaction de besoins de développement élevés et croissants et la stabilisation des monnaies nationales.

La dette publique a augmenté dans au moins 40 pays africains au cours de la dernière décennie. En conséquence, certains font face à une mauvaise combinaison entre un endettement élevé, des besoins de dépenses de développement élevés dans un contexte de déficits budgétaires et des pressions défavorables sur les taux de change.

Ces problèmes sont devenus plus pressants depuis 2022, lorsque l'inflation persistante et élevée a incité les principales banques centrales du monde entier à se lancer dans la campagne de resserrement monétaire la plus agressive depuis des décennies. La politique monétaire se resserre lorsque les banques centrales augmentent les taux d'intérêt.

Jonathan Munémo, Professeur d'économie, Université de Salisbury, façonné par des années de recherche sur les défis de développement de l'Afrique, place de nombreux pays devant une série de dilemmes difficiles à résoudre. S'attaquer à l'un de ces problèmes met en péril les autres. La baisse des recettes publiques a également intensifié les risques liés à la dette.

Un certain nombre de mesures peuvent être prises pour atténuer les compromis que les pays doivent faire.

Les gouvernements devraient donner la priorité aux mesures de dépenses publiques qui stimulent la croissance.

Il s'agit notamment de dépenses cruciales dans l'éducation, la santé, les infrastructures et d'autres investissements de haute qualité favorisant la croissance. À mesure que la croissance économique s'accélère, elle générera probablement davantage de recettes publiques pour rembourser la dette.

Cela signifie également consacrer davantage de dépenses aux réformes de première génération. Il s'agit de réformes structurelles qui atténuent les principales contraintes de croissance. Par exemple, les réformes de longue date en matière de gouvernance restent essentielles dans les pays africains qui sont généralement à la traîne des pays d'autres régions sur diverses mesures de qualité de la gouvernance telles que l'État de droit, le contrôle de la corruption et la responsabilité du gouvernement.

Deuxièmement, les pays doivent résoudre leurs problèmes de collecte des recettes. Alors que la croissance conduit à une économie plus grande qui génère des revenus supplémentaires, les faibles niveaux de collecte des recettes intérieures limitent la capacité des gouvernements à rembourser la dette et à financer les secteurs sociaux et de croissance vitaux.

Enfin, les gouvernements doivent restructurer leurs portefeuilles de dette. Lorsqu'une crise de la dette ne peut être évitée, la restructuration de la dette peut réduire le montant dû aux créanciers en révisant le montant et le calendrier des futurs paiements du principal et des intérêts. Le Tchad a conclu un accord pour restructurer sa dette extérieure dans le cadre du Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette en 2022. Il s'agit d'une initiative destinée à soutenir les pays en développement à faible revenu et dont la dette est insoutenable. Depuis lors, le Ghana et la Zambie ont également lancé des négociations sur la restructuration de leur dette dans le cadre du Cadre commun du G20.

D'autres pays très endettés qui ont du mal à honorer leurs dettes pourraient être amenés à faire de même, dans un contexte d'inquiétudes croissantes quant à la lenteur des progrès du Cadre commun.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

MERCREDI TALK n° 32 de NUNYA LAB

Les financements alternatifs comme leviers de réussite

Les fonds d'investissement, le crowdfunding, les dispositifs de financement alternatif bancaire tels que le FAIEJ, le FNFI, ainsi que le capital-risque et le financement d'impact étaient au menu du n°32 du MERCREDI TALK de l'incubateur NUNYA LAB.

• Joël Yanclo

Accompagnateur par excellence de la création et la croissance d'entreprises et de projets innovants, l'incubateur NUNYA LAB reprend langue avec la jeunesse entrepreneuriale au Togo. A travers son initiative MERCREDI TALK, NUNYA LAB sensibilise les porteurs de projets sur différentes phases, de la monture jusqu'à la concrétisation. Le Mercredi Talk n°32 du 24 janvier 2024 animé par Nadia Anwone, a réuni une vingtaine de participants autour du thème « Financements alternatifs, quels leviers de réussite ? » au cours de cette séance d'échanges, l'accent a été mis sur la nécessité pour les entreprises, en particulier les start-ups et les entreprises sociales, de recourir à des financements alternatifs, compte tenu des défis rencontrés pour accéder aux financements ban-

caires traditionnels. Ainsi, les différents types de financements alternatifs ont été explorés, notamment les fonds d'investissement, le crowdfunding, les dispositifs de financement alternatif bancaire au Togo tels que le FAIEJ et la FNFI, ainsi que le capital-risque et le financement d'impact. Avec des exemples concrets, Nadia Anwone et son staff ont exposé le bien-fondé des financements alternatifs comme leviers de réussite en mettant en lumière des initiatives locales telles que ADIWALE PARTNERS en Côte d'Ivoire et FIATOPE qui est un dispositif de Crowdfunding représenté au Togo par NUNYA LAB. Le rôle crucial du branding, du réseautage et de l'environnement entrepreneurial dans le succès des campagnes de financement alternatif a été également souligné. Ce qui a suscité mout



curiosité et interrogations dans le rang des participants qui ont cherché à mieux comprendre le mécanisme des financements alternatifs, de même que les défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs, notamment le manque de communication et de transmission d'information sur les programmes d'accompagnement. Ils ont proposé des solutions telles que l'éducation du public sur l'entrepreneuriat, la vulgarisation des critères de sélection lors des programmes et l'importance pour les entrepreneurs de rechercher activement l'information et de définir clairement leurs objectifs. Le Mercredi Talk n°32 s'est révélé être une plateforme dynamique pour explorer les stratégies de financement alternatif et les défis de

l'entrepreneuriat au Togo, mettant en avant l'importance de l'innovation, du réseautage et de la collaboration pour favoriser la croissance économique et l'épanouissement des entreprises. Pour rappel, selon la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la finance alternative est le terme inventé pour représenter des formes de financement qui s'étendent au-delà des trois types d'actifs traditionnels (actions, obligations et espèces). Le financement alternatif diffère du financement bancaire par la désintermédiation reposant sur la technologie, ce qui signifie l'utilisation de capitaux de tiers en connectant directement les collecteurs de fonds aux bailleurs de fonds, ce qui réduit les coûts de transac-

tion et améliore l'efficacité du marché. Tout au long de cette année 2024, l'incubateur NUNYA LAB se consacrera en profondeur à l'exploration des thématiques liées aux financements alternatifs afin de permettre aux start up et TPME de trouver des ressources nécessaires pour nourrir leur croissance et stimuler leur développement.

Incubateur innovant au service de la jeunesse créative

Hub de créativité, NUNYA LAB est conçu comme un centre d'excellence des jeunes entrepreneurs qui proposent des solutions innovantes aux problématiques de développement auxquelles font face les populations

pour un meilleur impact économique et social. Il a pour mission principale de soutenir l'étape clé de « gestation » des projets innovants et permettre une optimisation de leur potentiel de création d'emplois et de richesses. Il permettra également aux jeunes innovateurs, de trouver un centre à leur portée pour la réalisation de leurs expériences, tester leurs prototypes et bénéficier des conseils, coaching et accompagnements de personnes expérimentées avant la mise sur le marché de leurs produits. C'est aussi une plateforme visant à promouvoir des talents, à encourager l'innovation et concourir à l'amélioration de l'écosystème entrepreneurial au Togo.



Togo

La production du coton en hausse de 50%

Pour le compte de la campagne cotonnière 2023-2024, la production de l'or blanc au Togo s'évalue à 70.000 tonnes, a annoncé la Nouvelle société cotonnière (NSCT), en hausse de 50% par rapport aux 46 500 tonnes récoltées lors de la précédente campagne.

● Joël Yanclo

Cette évolution est le fruit des efforts conjugués des cotonculteurs, des techniciens dans leur ensemble, mais aussi des évolutions structurelles et technologiques sur le terrain » a déclaré le directeur de la NSCT, Martin Drevon. Ainsi, après deux années consécutives marquées par des performances en berne (-11% et -25%), la filière cotonnière retrouve des couleurs au Togo. Pour le compte de la campagne 2023-2024, la production s'évalue à 70.000 tonnes, a annoncé la Nouvelle société cotonnière (NSCT). Les chiffres, dévoilés à l'orée de la nouvelle saison de commercialisation, révèlent une hausse de 50% par rapport aux 46 500 tonnes récoltées lors de la précédente campagne. Pour le directeur de la NSCT, Martin Drevon. En effet, la production de l'or blanc au Togo a été surtout marquée par une augmentation substantielle de la superficie exploitée. Ainsi, l'on est passé de 66 017 hectares et un rendement de 705 kg/ha en 2022, à près de 79 200 hectares exploités, pour un rendement de 815 kg/ha. A cela, se sont ajoutées des actions de remobilisation des différents acteurs de la filière, et d'une meilleure maîtrise des risques liés aux aléas climatiques. Pour le compte de la nouvelle campagne de commercialisation, les prix ont été fixés à 300 FCFA le kilogramme. Depuis 2009, l'Etat togolais déploie des efforts pour réformer la filière



coton avec la création de la Nouvelle société cotonnière du Togo (SNCT) en vue de booster la production. Cette volonté s'est poursuivie avec l'ouverture de l'actionariat en 2020 au groupe OLAM, un partenaire privé de renom fortement impliqué dans la production, l'égrenage, la commercialisation du coton graine et la transformation industrielle. Cette embellie traduit la volonté et la capacité d'honorer l'engagement de produire 225.000 tonnes de coton graines à l'horizon 2025. Car, à travers les réformes, l'Etat entend faire du coton togolais une référence en termes de qualité et de compétitivité. L'or blanc du Togo est un produit dont la qualité est recherchée par les filateurs dans le monde entier. La filière cotonnière togolaise a créé des variétés à haute potentialité de rendement. Le secteur joue un rôle très stratégique dans l'économie togolaise, première culture de rente des exploitations agricoles, le coton s'affirme comme la première culture industrielle du Togo et le 4^e produit d'exportation du pays. La filière coton occupe une place de choix dans le positionnement de la Plateforme industrielle d'Adétipopé (PIA) en offrant un site pour sa transformation. C'est donc à juste titre que

les autorités togolaises accordent une importance à la productivité de cette matière première locale.

Contribution du coton au développement de l'économie du Togo

Selon l'Étude de faisabilité pour le développement des coproduits du coton au Togo, le coton est la principale culture de rente, mais également la première culture industrielle du Togo compte tenu des recettes d'exportation. A en croire les données de la NSCT, sur la période de 2015 à 2019, la valeur de la production du coton-graine représentait entre 0,81 pour cent à 0,92 pour cent du produit intérieur brut (PIB) du Togo. En matière de commerce extérieur, le secteur du coton contribue à l'amélioration de la balance commerciale du Togo à travers l'entrée de devises étrangères. Selon les données publiées dans la Balance des paiements et la position extérieure du Togo de 2019 et indiqués dans le Tableau 1, sur la période de 2015 à 2019, les recettes issues de l'exportation des produits finis du coton (fibre et graine) représentaient 6,5 pour cent à 9,5 pour cent des exportations totales de biens et 42 pour cent à 53 pour cent des recettes d'exportations totales de produits agricoles. Celles-ci ont progressé de près de 38,6 milliards FCFA à plus de 58 milliards de FCFA.



Togo /Primature

Victoire Tomégah-Dogbé reçoit des personnalités en audience

Le jeudi 08 février, au siège du gouvernement à Lomé, le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, a accordé trois audiences à différentes personnalités.

● Hélène Martelot

La première audience a été accordée à l'ambassadeur de l'Espagne au Togo et au Ghana, Javier Gutiérrez, qui était accompagné d'une délégation. L'ambassadeur a exprimé la volonté de son gouvernement de renforcer les relations bilatérales entre l'Espagne et le Togo. Il a souligné l'intérêt particulier de l'Espagne pour le Togo en tant que destination attrayante pour les investissements espagnols et les échanges commerciaux. De plus, il a évoqué la possibilité de promouvoir l'enseignement de l'espagnol dans les écoles secondaires togolaises. Au sortir de l'audience, le diplomate espagnol a confié qu'il est venu transmettre un message de son gouvernement à celui du Togo relatif au renforcement des relations entre les deux pays. M. Gutiérrez a laissé entendre que « Le Togo est un pays attractif pour les entreprises espagnoles, pour le business et pour les investissements. Je vois qu'on doit travailler pour favoriser ces investissements et les échanges commerciaux entre les deux pays ». Il a ajouté qu'il y a aussi beaucoup d'opportunités dans le domaine de l'enseignement. « Comme vous le savez, l'espagnol est une langue optionnelle dans l'enseignement



secondaire. Et, nous voulons travailler pour que l'espagnol ait plus de soutien dans l'enseignement secondaire », a-t-il poursuivi. La deuxième audience a été accordée au président du conseil de l'ordre du Grand Orient de France, Guillaume Trichard. Les discussions ont porté sur un large éventail de sujets, notamment l'éducation des jeunes et la transmission des valeurs fondamentales pour l'émancipation individuelle. M. Trichard a souligné l'importance de la solidarité et des projets solidaires dans le pays. Selon M. Trichard, ils ont partagé le souci de continuer à œuvrer en matière de solidarité, à des projets solidaires dans le pays. « Nous avons partagé un point de vue commun, celui de la nécessité de contribuer, très concrètement, à ce que les jeunes puissent s'épanouir dans l'éducation ; trouver un chemin de vie qui leur

permette de contribuer fortement à la croissance du pays et à la stabilité du Togo », a-t-il ajouté. Enfin, la troisième audience a été accordée à une délégation du conseil d'administration du Réseau des ONG internationales au Togo (RONGITO), conduite par sa présidente, Mme Awa Faly Ba, représentante résidente de Plan international au Togo. Mme Ba a présenté le nouveau bureau de l'organisation et a réaffirmé l'engagement du RONGITO à travailler en collaboration avec le gouvernement togolais pour répondre aux besoins des populations locales. Dans l'ensemble, les audiences ont été l'occasion pour le Premier ministre d'échanger avec les représentants des différentes organisations et de discuter des priorités du gouvernement togolais, notamment en matière de développement économique, d'éducation et de solidarité communautaire.

Pêche

24.000 tonnes de poissons capturées en 2023, en hausse de 7%

Au Togo, le secteur de la pêche confirme son regain de forme, après avoir connu un léger tassement entre 2020 et 2021. En 2023, la production halieutique a de nouveau bondi, s'établissant à 24.229 tonnes.

Les statistiques, dévoilées par la Direction des pêches et de l'aquaculture, montrent une évolution de près de 7% (6,94% exactement) des prises, par rapport à l'année d'avant (2022). Dans le détail, les performances sont dans le vert à tous les niveaux, en ce qui concerne l'année 2023. Ainsi, on enregistre des captures de 15.799 tonnes (+5,96%) pour la pêche maritime artisanale, 128 tonnes (+38,37%) pour la pêche maritime chalutière, et 6.734 tonnes (+3,57%) pour la pêche continentale. Le secteur de la pisciculture a également été



florissant, avec 1.568 tonnes de prises, soit une progression de 36,23% par rapport à 2022. Pour le gouvernement, il s'agit de maintenir la dynamique et de renforcer ce secteur qui représente 4,5% du PIB. D'ailleurs pour 2024, un investissement de 2 milliards FCFA, soit 70% du

budget du ministère de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière, est prévu pour booster le secteur. « Notre objectif est de poursuivre le Projet de Développement de l'Aquaculture au Togo (PDAT) et de viser une augmentation significative de la production halieutique », expliquait-il y a quelques jours, le ministre Edem Kokou Tengue. Pour rappel, sur les dix dernières années, l'année de référence pour le secteur halieutique reste 2016, avec un record de 32.201 tonnes.

(Togo Officiel)

Source : FMI ; World economic outlook ; dernières données disponibles ; (e) estim. Le Togo en chiffres ; mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

Principaux pays partenaires du Togo				
Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020	
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3	
Mali	13,0	France	8,6	
Bénin	10,0	Inde	7,5	
Niger	8,5	Ghana	5,6	
Ghana	8,1	Japon	4,3	
Inde	7,5	Nigeria	3,6	
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5	

Indicateurs du commerce extérieur					
	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,8	32,9	32,7	31,3	31,1

Profil commercial					
	2016	2017	2018	2019	2020
Valeurs du commerce extérieur					
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.878	2.116	2.681	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.616	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Solde courant externe (en % du PIB)					
	2016	2017	2018	2019	2020
Solde courant externe (en % du PIB)	-3,3 %	-5,9 %	-1,1 %	-1,7 %	FMI
Réserve de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)	5,8	5,3	4,5	4,5	FMI

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



**PROCEDURE DE SELECTION (SERVICES DE CONSULTANT)
SELECTION DE 1 (UN) CONSULTANT JURIDIQUE BILINGUE EN SOUTIEN A
L'UNITE DES OPERATIONS SPECIALES (SNOU)**

1. La Banque africaine de développement (la « Banque ») invite les consultants (personnes physiques) à soumettre leurs propositions concernant la mission de conseil suivante : « **Sélection de 1 (un) consultant juridique bilingue (ENG-FR) en soutien à l'Unité des opérations spéciales (SNOU)** ». **NB**: pour participer à cette procédure de sélection vous devez être ressortissant d'un des pays membres de la BAD (<https://www.afdb.org/fr/about-us/corporate-information/members/>).
2. Le rôle du **Département du Conseil juridique général et des services juridiques (PGCL)** est de fournir des conseils et services juridiques aux organes statutaires du Groupe de la Banque africaine de développement. De plus, le Département du Conseil juridique fournit des conseils juridiques sur l'administration, les opérations et les activités financières de la Banque. Le Département du Conseil juridique s'assure également que les activités et opérations de la Banque sont en conformité avec les documents constitutifs et autres instruments juridiques de la Banque, ses politiques, les règles et principes de droit international et commercial pertinents, ainsi que les meilleures pratiques des banques multilatérales de développement. Les objectifs principaux de la **Division des opérations du secteur privé (PGCL.2)** consistent à traiter les opérations du secteur privé et d'autres opérations non souveraines et à fournir un soutien aux activités de la Banque dans les domaines du secteur privé, du secteur financier ainsi que des opérations spéciales. Ces transactions concernent essentiellement les prêts non souverains, les garanties, les opérations de financement de projets, les prêts syndiqués (y compris les « A-B loans »), le financement du commerce international, les fonds d'investissement privés et les prises de participation directes, entre autres. La Division des opérations du secteur privé fournit des services juridiques et consultatifs à plusieurs départements et unités de l'écosystème du secteur privé de la Banque, qui comprend l'Unité des opérations spéciales.
3. L'**Unité des opérations spéciales (SNOU)** est responsable de la gestion des investissements problématiques dans les portefeuilles de prêts non souverains et de participations de la Banque et fournit des solutions de réalisation d'actifs et de restructuration, avec une attention particulière pour la préservation de la valeur et la gestion des risques réputationnels malgré des conditions défavorables, tout en maximisant l'impact sur le développement. Les transactions traitées par SNOU comprennent principalement des prêts non souverains et, en particulier, des financements de projets et des prêts syndiqués, des garanties, des financements commerciaux et des opérations de capital-investissement, entre autres. SNOU a besoin d'un soutien et de conseils juridiques spécialisés et rapides pour développer et mettre en œuvre des solutions de restructuration appropriées pour les transactions non performantes de la Banque.
4. **PGCL.2 recrute un (1) consultant juridique bilingue (langue de travail : anglais et français)** qui travaillera sous la supervision directe du Chef de Division et du Conseiller juridique en chef de SNOU, au sein de la Division des opérations du secteur privé (PGCL.2). Le consultant sera principalement chargé de fournir un soutien juridique à l'Unité des opérations spéciales (SNOU) de la Banque, en particulier (mais pas exclusivement) en ce qui concerne des projets situés dans des juridictions anglophones et francophones. Il pourra également être amené à aider l'équipe de la Division dans la réalisation de son programme de travail. Plus spécifiquement, le consultant réalisera, entre autres, les activités suivantes :
 - A. **Responsabilités principales:**
 - développer des solutions juridiques pratiques, innovantes et créatives en vue de la restructuration et du redressement de projets d'infrastructure complexes (y compris des projets dans le domaine des énergies, des routes à péage, des aéroports et des ports, entre autres) ;
 - conseiller sur les investissements dans des entreprises en difficulté et les prêts non performants, tout en veillant au respect des règles, réglementations et politiques applicables de la Banque ;
 - conseiller, le cas échéant, sur la base de la documentation contractuelle, à l'égard de toute question relative aux droits des créanciers, la faillite, l'insolvabilité ainsi que toute alternative possible de règlement des différends dans le cadre du recouvrement de créances et des procédures d'insolvabilité ;
 - conseiller sur les moyens appropriés pour réalisation de l'actif, y compris (à titre d'exemple) les cessions d'actifs.
 - B. **Autres responsabilités:**
 - conduire l'audit juridique (« due diligence ») sur les transactions proposées en effectuant notamment l'examen des projets de documents et d'accords, y compris les contrats de développement ou de construction, les accords fournisseurs, les accords de concession, les accords de joint-venture, les accords de gestion et les pactes d'actionnaires, les documents constitutifs des entités bénéficiant d'un financement de la Banque (emprunteurs, fonds d'investissement, sociétés faisant l'objet d'une prise de participation) ainsi que l'examen des conditions juridiques et réglementaires locales applicables à la transaction
 - rédiger et/ou examiner, négocier et finaliser tous les documents juridiques pertinents dans le cadre de la transaction visée, y compris les principaux termes et conditions (« term sheets »), les accords de prêt, les accords de lignes de crédit, les conventions sur les termes communs, les accords de garantie, les accords de participation, les conventions intercréanciers, les documents de sûreté, les accords de cession ou de délégation, les mémoranda d'information etc. en fonction de la nature du projet et du type de financement ;
 - fournir des conseils sur la structure des transactions et sur la documentation afférente aux prises de participation par la Banque afin de s'assurer de leur conformité aux politiques et pratiques de la Banque et aux lois applicables, y compris rédiger, modifier et/ou revoir des accords entre actionnaires, contrats de partenariat, contrats de gestion, accords de co-investissement, accords de souscription, etc. ;
 - fournir des conseils sur la structure des transactions et sur la documentation afférente aux financements de projets, financement du commerce international, financements d'entreprises, etc. ;
 - travailler en collaboration avec le personnel des départements chargés des opérations du secteur privé, des questions financières, environnementales et sociales pour définir les conditions et modalités afférentes à chaque transaction, et veiller à ce qu'elles soient conformes aux politiques de la Banque ;
 - participer aux missions d'évaluation de projets, à l'examen des notes conceptuelles de projets, aux rapports d'évaluation de projets et fournir les conseils appropriés ;
 - rédiger les projets de résolutions du Conseil d'administration et contribuer à la préparation des projets en vue de leur présentation au Conseil d'administration ;
 - fournir assistance juridique pour la mise en œuvre et le suivi de projets/transactions après signature et décaissements, y compris des avis portant sur des demandes, entre autres, de renonciation à l'exercice de certains droits, d'autorisation ou d'approbation afférentes aux projets et/ou à leur restructuration ;
 - travailler, le cas échéant, en liaison avec les co-financiers/co-investisseurs, les partenaires et les conseillers juridiques externes ;
 - entreprendre d'autres missions dans l'accomplissement des tâches ci-dessus ;
 - apporter une contribution juridique en ce qui concerne la formulation des politiques et des lignes directrices dans les opérations du secteur privé ; et
 - accomplir toute autre tâche requise dans le cadre de la mission du Département selon les instructions du Conseiller juridique général, du Chef de Division et/ou des Conseillers juridiques désignés par ce dernier.
5. La Banque invite les consultants (personnes physiques) intéressés à soumettre leur proposition conformément au paragraphe 12 ci-dessous. Les propositions doivent faire référence à : « **Sélection de 1 (un) consultant juridique bilingue (ENG-FR) en soutien à l'Unité des opérations spéciales (SNOU)** » et inclure les documents suivants :
 - (i) Un bref exposé sur la mission, mettant en avant l'expérience pertinente du consultant individuel et sa capacité à exécuter les services qui y sont énoncés et confirmant sa disponibilité pour une période de six mois à partir (à titre indicatif) de mai 2024; et
 - (ii) Un curriculum vitae détaillé (CV).
6. Les consultants doivent répondre aux qualifications et critères suivants:
 - être titulaire d'au moins un Master (ou diplôme équivalent) en droit ou avoir un diplôme de « *Juris Doctor* » (JD) en droit et être admis au Barreau d'un pays membre de la Banque africaine de développement, de préférence au barreau d'un pays de droit civil francophone. En outre, une spécialisation en, ou une connaissance pratique du, droit OHADA serait un atout ;
 - justifier au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle pertinente, de préférence dans un cabinet d'avocats international de renom, le service juridique d'une institution privée, publique ou d'une institution financière internationale, avec une expérience et des compétences techniques avérées dans (i) le domaine bancaire et la finance internationale (c'est-à-dire les opérations de financement de projets, les fusions et acquisitions transfrontalières, les fonds d'investissement, le financement du commerce international, etc.), et (ii) les restructurations et redressements, les procédures transfrontalières d'insolvabilité et faillite, les prêts non performants et la réalisation de l'actif, en particulier en ce qui concerne les projets d'infrastructure) ;
 - avoir un sens aigu de la négociation et une aptitude démontrée à travailler sous pression et produire dans des délais courts ;
 - avoir un ensemble de qualités et d'aptitudes pour aborder les problèmes de façon transversale et multidisciplinaire, être capable de travailler dans un environnement multiculturel et de communiquer efficacement, avoir un esprit d'équipe, un excellent sens du relationnel ainsi que d'excellentes qualités d'écriture et d'analyse ;
 - être capable de parler, écrire et travailler couramment en anglais et en français, la maîtrise de ces deux langues étant impérative ;
 - de préférence, justifier d'une expérience au sein, ou pour le compte, de banques multilatérales de développement (BMD) et/ou d'institutions financières internationales (IFI) ;
 - de préférence, justifier d'une bonne connaissance du continent africain (expérience professionnelle dans un pays africain) ;
 - être capable d'utiliser des logiciels classiques tels que MS Word, Power Point, Excel et Internet.
7. Cette procédure de sélection ne constitue en aucun cas une offre ou un engagement pour la Banque de retenir un consultant qui soumet une proposition. Les consultants doivent s'enregistrer dans la base de données des consultants de la Banque. Le lien pour s'enregistrer est <https://www.afdb.org/fr/projects-and-operations/procurement/consultancy-services-e-consultant/>.
8. La durée des prestations envisagées est de six (6) mois, commençant à titre indicative, en mai 2024. A la discrétion de la Banque et selon les besoins de PGCL.2, la mission du consultant pourra être prolongée jusqu'à six (6) mois sous réserve, entre autres, d'approbation(s) interne(s), de disponibilité budgétaire et d'une évaluation satisfaisante de la performance du consultant concerné.
9. La consultation aura lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire) et nécessitera une présence régulière à plein temps dans les bureaux de la Banque. Des voyages pourront également être nécessaires dans le cadre de la mission. Le consultant fera le nécessaire pour obtenir les visas ou certificats de résidence nécessaires à l'exercice de ses fonctions et à l'exécution de ses obligations en vertu du contrat de consultant qui les liera avec la Banque. La Banque aidera le consultant dans l'accomplissement de ces formalités chaque fois que cela sera nécessaire.
10. Chaque consultant recevra une rémunération forfaitaire mensuelle tenant compte de son expérience. Aucun avantage supplémentaire ne sera octroyé. Chaque consultant est notamment responsable de sa propre assurance maladie ainsi que des frais médicaux et d'hébergement pendant la durée de son contrat. La Banque prendra en charge les coûts complets de toutes les missions requises, conformément à ses règles régissant les voyages de mission des consultants.
11. Les propositions soumises seront évaluées sur la base des critères suivants :
 - (i) qualifications générales et pertinence de ces qualifications pour la mission décrite ci-dessus (TDR) (25%)
 - (ii) expérience pertinente pour la réalisation de la mission (35%)
 - (iii) capacité à travailler en anglais et en français (20%)
 - (iv) expérience avec les BMD et/ou IFI dans le domaine des opérations du secteur privé (10%)
 - (v) connaissance et expérience du continent africain (5%)
 - (vi) maîtrise des logiciels informatiques basics (5%)

Seules les propositions bénéficiant d'une évaluation égale ou supérieure à soixante-dix (70) points seront considérées pour cette mission.
12. Les propositions doivent être envoyées et reçues par la Banque **au plus tard le 01 mars 2024 à 17:00**, heure d'Abidjan, à l'attention de M. Alessandro ANASTASI, Chef de division (a.anastasi@afdb.org), M. Gorgon FELIHO, Conseiller juridique en chef, PGCL.2 (g.feliho@afdb.org) et M. Ayoub EDDAIRA, Conseiller juridique principal, PGCL.2 (a.eddaira@afdb.org), en mettant en copie Mme Larissa KONAN-KIM (a.konan-kim@afdb.org) et en indiquant la mention : « **Sélection de 1 (un) consultant juridique bilingues (ENG-FR) en soutien à l'Unité des opérations spéciales (SNOU)** ».

Bénin

Sculpture et conservation en symphonie dans la forêt classée de Pahou

Une exposition d'art plastique se déroule depuis le 6 janvier 2024 dans la forêt classée de Pahou, située à 30 minutes de Cotonou, la capitale du Bénin. L'initiative soutenue par l'Institut français du Bénin vise à protéger la nature via l'expression artistique.

Un collectif de 23 artistes plasticiens béninois présentent leurs œuvres dans la forêt classée de Pahou, située dans la ville historique d'Ouidah, au sud du Bénin. Soutenue par l'Institut français du Bénin dans le cadre du festival « Vodun-Days » organisé du 9 au 10 janvier 2024, l'exposition baptisée « N.art.urel » est un projet conçu et exécuté par Dominique Zinkpè, artiste plasticien béninois et promoteur de la galerie d'art Le lieu Unik-Abomey. « Ce projet est né parce que nous avons souhaité que les plasticiens ne soient pas enfermés dans les lieux conventionnels d'exposition. Nous puissions aussi nos matériaux de la nature. C'est un moyen de mettre en harmonie l'art et la nature. Chaque artiste apporte ce qu'il a de plus in-



telligent pour que l'ensemble de l'exposition ait un sens», explique Dominique Zinkpè. Lors du vernissage de cette exposition le 6 janvier 2024, le président du Bénin, Patrice Talon a répondu présent. Le chef de l'État a échangé avec le collectif d'artistes, qui lui ont fait découvrir des œuvres d'art contemporains, représentatives de l'histoire et du patrimoine culturel du Bénin. S'étendant sur une superficie de 520,2 hectares et riche de 247 espèces de plantes,

la forêt classée de Pahou aura abrité cette exposition 11 jours durant. Dans leur quête de communion entre la nature et l'art, Dominique Zinkpè et ses camarades se fixent comme prochain défi, l'exposition de leurs œuvres loin des sols. « Nous aspirons aller exposer nos œuvres sur l'eau à Ganvié (une cité lacustre, située sur le lac Nokoué au nord de la métropole de Cotonou, Ndlr) » explique Dominique Zinkpè.

Avec Afrik21

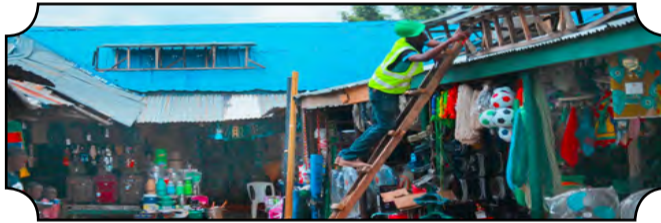
Actifs solaires

AXIAN signe un accord pour renforcer son portefeuille en Afrique

AXIAN, groupe panafricain responsable, présent dans cinq secteurs d'activité à fort potentiel de croissance dont l'énergie, se renforce sur le continent africain.

● Nicole Esso

Le groupe a récemment signé un accord pour l'acquisition des actifs solaires à Madagascar et au Burkina Faso de son partenaire stratégique GreenYellow, acteur engagé de la transition énergétique pour ses clients, entreprises et collectivités. Les équipes d'AXIAN et de GreenYellow collaborent activement pour conclure rapidement la transaction. Dans le cadre de cette transaction majeure, AXIAN acquiert les parts minoritaires de GreenYellow dans leurs JVs communes à Madagascar incluant : la plus grande centrale solaire de l'océan Indien, Ambatolampy, d'une puissance de 40MWc et 5MWh de batterie ainsi que quatre centrales hybrides situées dans les régions de SAVA et Menabe, totalisant une puissance photovoltaïque de plus de 6MWc. Ces projets permettent d'améliorer l'accès à l'électricité d'environ 600 000 personnes et réitèrent l'engagement d'AXIAN dans le développement des énergies renouvelables à Madagascar. AXIAN renforce également sa présence en Afrique de l'Ouest, avec l'acquisition de 95% des parts d'une centrale au Burkina Faso de 30MWc située à Nagréongo qui rend accessible l'énergie à plus de 100



000 personnes. Depuis 2017, le pôle Energy du groupe panafricain AXIAN s'est engagé dans un plan stratégique visant à développer ses activités dans le secteur des énergies renouvelables. Sur les trois prochaines années, son objectif est de développer 500MW d'énergies renouvelables en Afrique afin de favoriser l'accès à une énergie propre et abordable pour les populations. GreenYellow, société française fondée en 2007, est devenu en 17 ans un acteur majeur de la transition énergétique en France et à l'international, et un véritable allié des entreprises et des collectivités. Expert de la production solaire photovoltaïque décentralisée, des projets d'efficacité énergétique, des services à l'énergie et de la mobilité électrique, GreenYellow accompagne ses clients sur toute la chaîne de valeur. Le groupe assure le développement, le financement et l'exploitation des projets d'infrastructure leur permettant de produire de l'énergie verte, locale et compétitive, de réduire leur consommation d'énergie et ainsi accélérer leur décarbo-

nation. Opérant dans 17 pays sur 4 continents, GreenYellow innove constamment pour répondre aux défis climatiques et enrichir sa plateforme d'offres unique et globale. AXIAN est un groupe panafricain présent dans 12 pays et spécialisé dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : télécoms, services financiers, énergie, immobilier et open innovation. Le pôle AXIAN Energy du groupe AXIAN innove dans des solutions énergétiques propres, durables et accessibles auprès du plus grand nombre pour participer à l'inclusion et à la transition énergétique du continent. Le groupe AXIAN agit en partenaire de la transformation socio-économique des pays dans lesquels il opère. Avec l'ensemble de ses 7500 collaborateurs audacieux et passionnés, il s'assure systématiquement de l'impact durable et positif de ses activités sur le quotidien de millions d'Africains. Le groupe AXIAN fait partie de l'initiative Global Compact des Nations Unies et s'engage à intégrer ses 10 principes au cœur de ses stratégies et activités présentes et futures.

Réduction des émissions de carbone

La BAD et le groupe TDB s'associent pour déployer des technologies propres

Le Groupe de la Banque africaine de développement a annoncé un investissement de suivi de 15 millions de dollars dans les actions pionnières de classe C Green+ du Groupe de la Banque de commerce et de développement (Groupe TDB) pour soutenir les technologies propres et les projets à faibles émissions de carbone dans ses États membres.

● Wilson Lawson

Le nouveau capital, qui proviendra du Fonds pour les technologies propres (CTF), soutiendra également la création d'un mécanisme de préparation de projets visant à stimuler les investissements dans les technologies propres. Le CTF, qui fait partie du Fonds d'investissement climatique, fournit des ressources aux pays en développement pour développer des technologies à faible intensité de carbone présentant un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre à long terme. La TDB a lancé ses instruments de capitaux propres thématiques uniques il y a un peu plus d'un an lors de la COP27 ; la Banque africaine de développement a accueilli cette annonce avec un investissement initial de 15 millions de dollars. Les actions de classe C Green+ permettent au Groupe TDB de mobiliser des fonds quatre fois pour soutenir les transactions éligibles en matière de climat et d'alignement sur les ODD dans les secteurs public et privé. Ces investissements soutiendront les efforts du Groupe TDB pour faire progresser l'action climatique et les objectifs de développement durable (ODD) dans ses États membres, entraî-



nant ainsi des économies considérables d'émissions de gaz à effet de serre à long terme. Admassu Tadesse, président et directeur général du Groupe TDB, a déclaré : « Nous sommes ravis de recevoir cet investissement dans notre capital-risque par le CTF par l'intermédiaire de notre partenaire stratégique, la Banque africaine de développement. Nous apprécions le rôle pionnier de la Banque africaine de développement, qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part d'autres investisseurs et a catalysé cet investissement, qui s'efforce d'avoir un impact et des rendements financiers attractifs. Dr. Kevin Kariuki, vice-président de la Banque africaine de développement pour l'électricité, l'énergie, le climat et la croissance verte, a déclaré : « Nous félicitons TDB pour cette classe d'actions très innovante avec tous les capitaux levés par l'intermédiaire de partenaires stratégiques comme la Banque africaine de développement et le CTF, pour soutenir exclusivement

l'action climatique et le développement durable. « Cette structure présente un fort potentiel de reproductibilité car elle optimise l'utilisation de financements concessionnels limités et contribue à mobiliser des ressources substantielles auprès du secteur privé », a ajouté Kariuki. "Nous espérons que l'implication du CTF contribuera à attirer la participation d'investisseurs supplémentaires dans cette catégorie d'actions et nous saluons la création du mécanisme de préparation de projets débloqué par cet investissement." Mary Kamari, responsable des affaires générales et des relations avec les investisseurs du Groupe TDB, a ajouté : « Bien que beaucoup plus de capitaux soient nécessaires pour soutenir l'action climatique en Afrique, nous sommes également confrontés à des contraintes en termes de disponibilité de projets bancaires, de nombreux projets échouant aux étapes de faisabilité et de planification commerciale.

Nigéria

TotalEnergies démarre la production du champ d'Akpo West

TotalEnergies et ses partenaires annoncent le démarrage de la production du champ d'Akpo West sur le permis PML2 au Nigeria.

● Junior Aredola

Située à 135 kilomètres au large de la côte, Akpo West est reliée à l'installation flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) d'Akpo, qui a démarré en 2009 et a produit 124 000 barils d'équivalent pétrole par jour en 2023. À la mi-2024, Akpo West ajoutera 14 000 barils de production de condensats par jour, suivis par jusqu'à 4 millions de mètres cubes de gaz par jour d'ici 2028. Le développement d'Akpo West exploite les installations existantes d'Akpo pour maintenir les coûts à un niveau bas et minimiser les émissions de gaz à effet de serre. L'intensité carbone du projet devrait être inférieure à 5 kg CO₂e/



bep et contribuera à réduire l'intensité carbone moyenne du portefeuille de TotalEnergies. « Après Ikike en 2022, TotalEnergies est heureux de démarrer la production d'un autre projet de raccordement au Nigeria, Akpo West, qui contribuera au maintien de la production des installations existantes d'Akpo en développant des ressources supplémentaires à proximité. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de la Société consistant à développer des projets à faible coût et à faibles

émissions », a déclaré Mike Sangster, vice-président senior Afrique, Exploration et Production chez TotalEnergies. « Ce projet s'appuie sur la solide empreinte de TotalEnergies au Nigeria et apportera rapidement de la valeur au pays, à TotalEnergies et à ses partenaires. TotalEnergies est l'opérateur de PML2 avec une participation de 24%, en partenariat avec CNOOC (45%), Sapetro (15%), Prime 130 (16%) et la Nigerian National Petroleum Company Ltd en tant que concessionnaire du PSC.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 9 février 2024

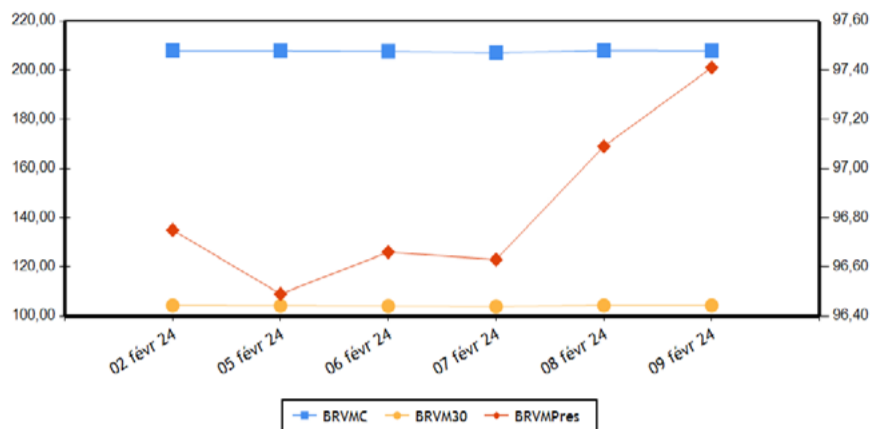
N° 29

BRVM COMPOSITE	207,86
Variation Jour	-0,02 %
Variation annuelle	-2,94 %

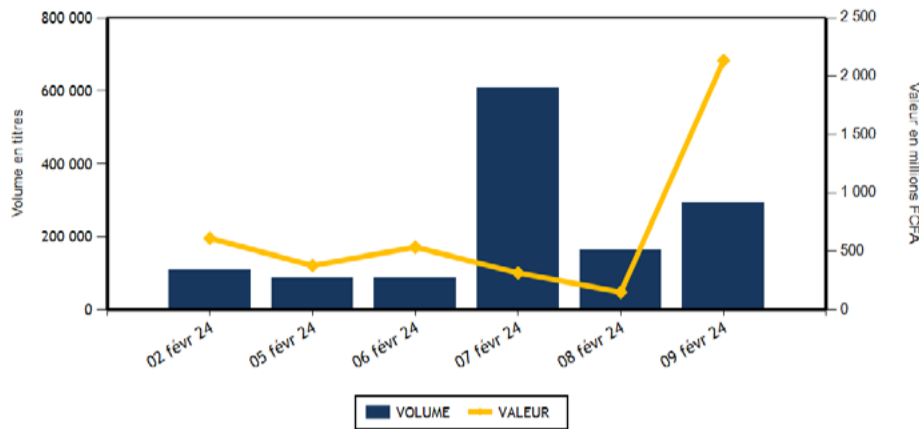
BRVM 30	104,31
Variation Jour	0,00 %
Variation annuelle	-3,28 %

BRVM PRESTIGE	97,41
Variation Jour	0,33 %
Variation annuelle	-4,00 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 732 857 321 571	-0,03 %
Volume échangé (Actions & Droits)	89 911	-45,13 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	127 181 390	-13,32 %
Nombre de titres transigés	37	-5,13 %
Nombre de titres en hausse	13	8,33 %
Nombre de titres en baisse	9	28,57 %
Nombre de titres inchangés	15	-25,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 321 161 687 662	0,04 %
Volume échangé	204 754	31 892,81 %
Valeur transigée (FCFA)	2 007 685 100	31 277,37 %
Nombre de titres transigés	4	-42,86 %
Nombre de titres en hausse	2	0,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-66,67 %
Nombre de titres inchangés	1	-50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 800	5,57 %	-2,17 %
TOTAL SN (TTLS)	2 390	4,82 %	-4,40 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 090	4,50 %	10,00 %
CIE CI (CIEC)	1 690	2,42 %	-0,59 %
SMB CI (SMBC)	10 240	2,40 %	-2,75 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
VIVO ENERGY CI (SHEC)	755	-6,79 %	-4,43 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 290	-4,44 %	-3,01 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	720	-2,70 %	-14,29 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 295	-0,56 %	-1,03 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	16 100	-0,56 %	0,31 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	97,41	0,33 %	-4,00 %	12 364	42 697 530	6,99
BRVM-PRINCIPAL	36	101,59	-0,14 %	-2,28 %	77 547	84 483 860	12,61

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,32	0,68 %	0,29 %	6 886	16 643 480	38,78
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	513,71	-0,11 %	-3,34 %	4 694	22 178 505	8,22
BRVM - FINANCES	15	83,92	-0,04 %	-2,89 %	60 451	59 048 945	6,56
BRVM - TRANSPORT	2	359,60	0,00 %	8,65 %	1 787	2 549 850	7,97
BRVM - AGRICULTURE	5	158,18	0,27 %	-2,09 %	1 734	8 371 230	7,08
BRVM - DISTRIBUTION	7	305,91	-0,48 %	-6,79 %	14 359	18 389 380	10,89
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 054,97	0,00 %	-5,00 %	0	0	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,19
Taux de rendement moyen du marché	8,55
Taux de rentabilité moyen du marché	10,25
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	135
Volume moyen annuel par séance	301 803,00
Valeur moyenne annuelle par séance	686 562 880,41

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	9,35
Ratio moyen de satisfaction	61,21
Ratio moyen de tendance	654,74
Ratio moyen de couverture	15,27
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,06
Nombre de SGI participantes	26

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Energie & Environnement

La banque Barclays cesse de financer les hydrocarbures

La banque britannique Barclays a annoncé ce vendredi cesser de « financer directement les nouveaux projets pétroliers et gaziers des clients du secteur de l'énergie. » Un engagement aussitôt dénoncé comme insuffisant par plusieurs ONG, car il ne coupe pas les financements aux clients existants.

Barclays montre patte verte. La banque britannique a annoncé ce vendredi cesser de « financer directement les nouveaux projets pétroliers et gaziers des clients du secteur de l'énergie ». Cette annonce s'inscrit dans le cadre d'une « déclaration révisée sur le changement climatique pour faire progresser sa stratégie » en la matière, a précisé la banque dans un communiqué, disant vouloir « se concentrer sur les clients activement engagés dans la transition énergétique ». Concrètement, la banque, importante source de financement pour les énergies fossiles, ne fournira « aucun financement de projet, ni aucun autre financement direct aux clients du secteur de l'énergie, pour les projets d'expansion de production pétrolière et gazière ou les infrastructures connexes ». Plus largement, Barclays annonce des « restrictions » pour ses clients engagés dans une expansion dans les hydrocarbures et dit aussi « attendre des clients du secteur de l'énergie qu'ils élaborent des plans de transition ou des stratégies de décarbonation d'ici janvier 2025 ».

Un mouvement enclenché par d'autres banques européennes

L'annonce de Barclays, premier financier européen



des énergies fossiles selon Reclaim Finance, s'inscrit dans la ligne d'annonces similaires d'autres banques européennes. Ainsi, mi-janvier, le Crédit Agricole s'était engagé à ne plus financer de nouveau projet d'extraction d'énergies fossiles et à réduire de 75% le CO2 émis par les projets financés sur le pétrole et le gaz d'ici 2030, au lendemain de l'accord trouvé par la COP28 à Dubaï. BNP Paribas a annoncé le 23 novembre qu'elle ne financerait plus le charbon métallurgique (destiné essentiellement à la sidérurgie) qu'elle finançait encore jusqu'alors, tandis qu'elle avait déjà arrêté le financement du charbon thermique. Société Générale en plus des engagements pris en septembre, ajoutait un volet sur la décarbonation du secteur de l'immobilier commercial. « D'après les déclarations des banques elles-mêmes et les objectifs qu'elles se fixent, il n'est pas clair si elles fournissent réellement le financement nécessaire à la transition », affirmait déjà fin novembre dans un communiqué Xavier

Lerin, directeur de recherche pour ShareAction. « De nombreuses banques ont également inclus des activités de production d'énergie à forte intensité de carbone » au titre de financements verts, « telles que l'extraction de gaz naturel (Crédit Agricole) et certaines formes de biomasse pour la production d'électricité (Deutsche Bank) », relevait encore l'ONG britannique. Le Crédit Agricole a alors répondu auprès de l'AFP être « pleinement engagé dans le financement d'un avenir énergétique vert et s'efforce d'être totalement transparent et clair dans sa communication », expliquant notamment avoir organisé plusieurs présentations publiques de sa stratégie. Autres problèmes relevés par l'étude de ShareAction, seules 35% des banques étudiées mesurent l'impact réel de leur financement et un pourcentage encore plus faible précise si les financements concernent de nouveaux actifs ou des projets existants.

(Avec AFP)

Apprentissage

Comprendre la vision du monde des bébés grâce à l'IA

Les scientifiques cherchent depuis longtemps à expliquer comment nos chérubins apprennent à parler. Une IA aurait un début de réponse.

Entre 6 et 9 mois, un bébé commence à balbutier ces premiers mots. C'est le début de son apprentissage du langage et il était jusqu'à aujourd'hui encore difficile à comprendre. Cependant, un article de la revue «Science» permet d'avoir un début de réponse prometteur. C'est en créant un modèle d'intelligence artificielle que cette avancée a eu lieu. Pour ce faire, les scientifiques ont procédé en deux étapes. La première était de faire assimiler environ 250'000 sollicitations de mots que les enfants peuvent entendre à longueur de journées. La deuxième était de poser une caméra sur la tête d'un bébé, comme le rapporte le «Huffington Post». Ainsi, la caméra de l'IA pouvait apprendre la même chose



que l'enfant. Durant les 25 premiers mois de sa vie, l'IA a suivi l'enfant dans son quotidien deux heures par semaine, n'ayant que le son et les images que ce dernier voyait et entendait autour de lui. À la fin, les chercheurs ont testé la machine pour voir si elle avait appris autant que bébé.

Un bon score

Suite à cette expérience, l'intelligence artificielle a été testée sur ses connaissances. La machine devait associer

des mots avec des images. Résultat, elle a un taux de réussite de 62%. Un bon score pour les scientifiques. L'IA a pu identifier des objets indiqués par des noms, comme des images de ballons de différentes couleurs, sans avoir connaissance de ce qu'était une sphère. Elle a aussi reconnu des concepts, comme le chat ou le chien, dans des photos qu'elle n'avait jamais vues avant. En d'autres termes, la machine avait appris presque autant que l'enfant. Les scientifiques ont pu prouver que comprendre et assimiler des concepts simples du langage basique ne requiert pas de techniques d'apprentissage complexes.

Avec lematin.ch

Europe

L'UE s'accorde sur une réforme de ses règles budgétaires

La réforme des règles budgétaires de l'UE est censée garantir le redressement des finances publiques tout en préservant les investissements.

Le Parlement européen et les États membres de l'UE ont trouvé un accord dans la nuit de vendredi à samedi sur une réforme des règles budgétaires de l'UE censée garantir le redressement des finances publiques tout en préservant les investissements. Le texte discuté depuis plus de deux ans est critiqué pour sa grande complexité et brocardé par des élus de gauche comme un outil installant l'austérité en Europe. Pressés par le temps, les négociateurs ont fini par s'entendre après 16 heures de discussions.

Pacte de stabilité

Compte tenu des délais de procédure, il fallait absolument conclure pour que le texte puisse être voté en session plénière à Strasbourg au printemps avant la pause parlementaire qui précède les élections européennes de juin. L'accord trouvé cette nuit permettra aux États membres d'appliquer les nouvelles règles dès cette année pour leurs budgets 2025. Elles «contribueront à l'équilibre et à la viabilité des finances publiques, aux réformes structurelles, à la promotion des investissements, à la croissance et à la création d'emplois dans l'UE».

Monnaies

Sous pression, le Kosovo reporte l'interdiction du dinar serbe

Pristina voulait supprimer la monnaie de Belgrade et n'utiliser que l'euro, ce qui pourrait saboter le processus de négociation avec les Serbes. Mais l'UE a fait pression.

Le Kosovo, qui utilise l'euro, a suspendu l'interdiction des transactions en dinars serbes, sous la pression de plusieurs pays occidentaux, qui y voient une provocation inutile envers la Serbie, alliée de Moscou. «À partir du 1er février, nous n'appliquerons pas immédiatement de mesures punitives», a déclaré le vice-Premier ministre Besnik Bislimi. «Mais nous prendrons le temps d'informer les citoyens serbes.» Le gouvernement «s'engage à des périodes de transition pour que les citoyens puissent s'adapter aussi vite que possible et avec le moins d'inconvénients possibles», a-t-il ajouté. Mais l'euro «reste la seule monnaie officielle». Selon la nouvelle réglementation, qui devait entrer en vigueur le 1er février à minuit, «la seule monnaie acceptée pour les paiements en espèce ou les transactions au Kosovo est l'euro». Mais en voulant interdire les transactions en dinar serbe, le Kosovo prend



a affirmé la présidence belge du Conseil de l'UE sur X (anciennement Twitter). La réforme entend moderniser le Pacte de stabilité, créé à la fin des années 1990, qui limite pour chaque pays le déficit des administrations publiques à 3% du PIB et la dette à 60%. Jugé trop drastique, ce cadre n'a jamais vraiment été respecté et était jugé obsolète.

Un peu plus de flexibilité

Tout en confirmant ces ratios emblématiques, le nouveau texte rend un peu plus flexible l'ajustement réclamé aux pays de l'UE en cas de déficits excessifs. Concrètement, il prévoit que les États présentent leur propre trajectoire d'ajustement afin d'assurer la soutenabilité de leur dette, leur laissant plus de temps s'ils engagent des

réformes et des investissements. Le pilotage porterait sur l'évolution des dépenses, un indicateur jugé plus pertinent que les déficits qui peuvent fluctuer selon le niveau de croissance. Mais l'Allemagne et ses alliés «frugaux» ont obtenu de durcir ce cadre budgétaire en imposant un effort minimum chiffré de réduction de la dette et des déficits pour tous les pays de l'UE, malgré les réticences de la France et de l'Italie. Ces modifications ont en partie dénaturé le projet et ont grandement complexifié le texte. Les ministres des Finances de l'UE avaient accouché dans la douleur d'une position commune, juste avant Noël, sur cette réforme qui entend associer sérieux budgétaire et sauvegarde des investissements nécessaires pour la transition verte ou la défense.

(AFP)



Kosovo commençaient à fermer leurs rideaux et, dans les rues, la confusion était de mise. Pour Aleksandra Jovanovic, 37 ans, la fermeture des banques veut dire des trajets plus longs pour aller en Serbie effectuer ses opérations bancaires. «Ce n'est pas normal», dit, lasse, cette habitante de la ville partagée de Mitrovica. «Rien n'est normal.» Belgrade, qui n'a jamais reconnu l'indépendance du Kosovo, proclamée en 2008, y soutient la communauté serbe, estimée à 120'000 personnes, via des emplois ou des aides financières. Le budget de la Serbie prévoit chaque année environ 120 millions d'euros pour le Kosovo.

Avec AFP

Liste des événements à caractère économique de 2024

EVENEMENTS	PERIODE	LIEUX / CONTACTS	ORGANISATEURS
9 ^{ème} édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture	08 au 11 février 2024	Oran, Algérie +213 20 30 56 54/ 213 5 55 57 80 16 Email : spia@capaalgerie.com https://www.capaalgerie.com	Gouvernement Algérien
14 ^{ème} Salon méditerranéen de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	15 au 19 mai 2024	Palais des Foires Sfax (Tunisie) +216 74228770 / 28 610 000/01 www.smamedfood.com	Sfax International Fair Association
3 ^{ème} édition du Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation (FONI 2024)	16 au 17 mai 2024	Hôtel 2 février Lomé/Togo +228 93 03 36 36 / +228 97 67 30 30 +228 22 20 38 41 INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA WWW.FONI.AFRICA	Afrik Créances
9 ^{ème} édition du Salon « PETROAFRICA »	25 au 28 juin 2024	El Kram expo center, Tunisie Email : besma@petroafrica.org www.petroafrica.org Tél : +216 22 310 729 / +216 54 246 752	XTRADE For Events Secteur : Pétrole, Gaz, Energie
Salon international du Transport et de la Logistique « Logistica Africa 2024 »	25 au 28 juin 2024	Centre Main Bowi de Tafawa Balewa Square à Lagos, Nigéria kayodesoguntuase@yahoo.co.uk +234 81 328 37 393	Chambre de Commerce et d'Industrie de Lagos, Nigéria
1 ^{ère} édition du Forum Economique et Culturel des Africains Francophones de l'Amérique (FECAF 2024)	15 au 17 août 2024	New-York (USA) +1 (347) 908-1527/ + 1(845)288-0858 (+225) 27 22216 801	Obled Corporation 259 Wintrop St, Brooklyn NY11225 et Findeo (Côte d'Ivoire)
2 ^{ème} édition du Salon des Séniors	07 au 09 novembre 2024	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-BENIN) +229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00 Email : leconomistbenin1@gmail.com www.leconomistbenin.com	L'Economiste du Bénin
Africa Ceo Forum Rendez-vous annuel du secteur privé africain	16 au 17 mai 2024	Kigali Rwanda Email : register@theafricaceoforum.com partners@theafricaceoforum.com tél : +221 33 889 21 06	IFC Jeune Afrique Média Group

NB : Pour la publication de vos événements Foire, Salon, journées porte ouverte dans la présente rubrique, veuillez contacter le 60917800/69190880

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site web : www.leconomistbenin.com

HOROSCOPE finance

Bélier La planète Jupiter vous protégera contre tout problème financier. Elle pourrait même vous rendre chanceux aux jeux de hasard, à condition toutefois que vous n'engagiez pas de grosses sommes ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance. Des rentrées d'argent imprévues sont possibles et même probables.

Taureau Dans le domaine financier, les beaux aspects qui vous entourent protégeront votre vie matérielle ou tendront à l'améliorer de manière importante. Vous saurez consolider votre patrimoine, investir dans des valeurs sûres. Cette journée, surtout pour les natifs du deuxième décan, sera parsemée de possibilités d'associations nouvelles, de satisfactions légales, de contrats signés, d'engagements qui vous avantagent.

Gémeaux En matière financière, ne vous laissez pas tenter par des affaires qui font espérer de gros bénéfices mais qui offrent peu de garanties. Refusez catégoriquement de mettre des fonds dans les affaires sur lesquelles vous n'avez pas un droit de regard permanent.

Cancer Les astres ne vous faisant pas de cadeau sur le plan financier aujourd'hui, vous devrez concentrer vos efforts en vue d'améliorer votre situation. Vous avez les qualités requises pour y arriver. Cependant, attention à ne pas compromettre vos chances en recourant à n'importe quel procédé. Soyez raisonnable ; et surtout ne vous jouez pas des lois, car cela ne vous amènerait que des ennuis.

Lion Malgré vos terribles envies actuelles de dépense, dont quelques-unes sont d'ailleurs parfaitement légitimes, songez à faire des économies. Cela est plus facile à dire qu'à exécuter, bien entendu ! Gardez malgré tout un oeil vigilant sur votre compte en banque ! Si vous commettez des imprudences aujourd'hui, les conséquences en seront extrêmement graves et votre avenir immédiat ne sera plus qu'un cauchemar.

Vierge Si vous n'êtes pas trop gourmand sur le plan financier, tout ira bien. Modérez votre tendance naturelle à la mégalo-manie, au glamour, et vous pourrez maintenir une vitesse de croisière. Problèmes immobiliers probables, mais le temps travaillera pour vous.

Balance Sous l'influence d'Uranus, vous pourriez bénéficier d'une rentrée d'argent aussi intéressante qu'inattendue. Il reste cependant qu'avec Neptune en aspect dysharmonique vous risquez d'être mal conseillé si vous choisissez de placer cette somme. Pour vous éviter une déconvenue, ce sera le moment de faire appel à votre sens inné de gestion, ce qui, sous de tels auspices, ne sera pas facile.

Scorpion Il pourra se passer aujourd'hui bien des choses sur le front financier. Au positif, les planètes vous pousseront à prendre des décisions importantes. Mais attention, comme il y aura des configurations négatives, vous devrez vous méfier de votre impulsivité. Ce ne sera pas le moment de prendre des risques. Vous vous en sortirez sans dommage si vous prenez le temps de planifier à long terme.

Sagittaire La Lune et Pluton favoriseront vos finances. Quelques natifs profiteront même de l'influence de ces planètes pour réorganiser leurs investissements et placements avec une exceptionnelle lucidité. Mais attention, tout de même, à ne pas prendre trop de risques. Ces deux planètes ne sont pas, par nature, très positives, et des contrecoups sont donc possibles pour ceux d'entre vous qui se montreront trop dépensiers ou imprudents.

Capricorne Ce n'est pas dans votre style que de gérer votre situation matérielle en effectuant des placements de père de famille ! Vous continuerez à préférer les coups de poker et les opérations financières risquées mais qui peuvent rapporter gros. L'audace sera encore payante cette fois !

Verseau La planète Saturne bien positionnée dans votre Ciel apportera aux natifs du signe la certitude d'une vie matérielle sans souci et même très confortable. Seuls ceux qui sont du troisième décan pourront avoir quelques problèmes concernant le patrimoine, les héritages et les successions ; mais ils sauront défendre leurs intérêts avec la dernière âpreté.

Poisson Prenez le taureau par les cornes en cas de difficultés pécuniaires. Des arrangements semblent possibles, mais à condition de faire face. La pire erreur serait de ne pas répondre aux appels de vos créanciers.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT
Nicole ESSO

Junior AREDOLA
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE



CAISSE RÉGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE

PROJET REGIONAL POUR LE FINANCEMENT DE LOGEMENT
ABORDABLE DANS L'UEMOA (PFLA-UEMOA)

Financement IDA-D2360

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT SELECTION DE CABINET/FIRME)SELECTION D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION
DE DEMATERIALISATION DES PROCESSUS METIERS
A LA CRRH-UEMOA

AMI N°02/2024/CRRH UEMOA

1. La Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) est un établissement financier à caractère bancaire créé le 16 juillet 2010 à Cotonou avec le soutien des institutions de l'UEMOA, et ayant principalement pour objet social de refinancer au profit de ses actionnaires et des SFD, selon les modalités prévues aux statuts, les prêts au logement consentis à leurs clients.

La CRRH-UEMOA a obtenu en octobre 2017 un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre du projet régional Banque mondiale/UEMOA pour la promotion du financement de l'habitat abordable dans l'UEMOA, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de services d'un consultant (firme) pour la Fourniture et la Mise en Place d'une Solution de Dématérialisation des Processus Métiers.

2. Les services du Consultant (non exhaustifs) sont listés ci-dessous :

La CRRH-UEMOA se propose d'acquérir et mettre en place une solution logicielle et matérielle de gestion de documents électroniques, y compris le module de gestion de bureau d'ordre.

La solution cible à fournir, installer et paramétrer doit permettre :

- L'automatisation des flux documentaires et le gain de temps ;
- L'uniformisation des pratiques documentaires au sein de la CRRH-UEMOA ;
- La réduction des coûts liés à la gestion des documents papier et aux tâches manuelles à faible valeur ajoutée ;
- La facilitation de la communication entre les structures internes de la CRRH-UEMOA ;
- La facilitation de la collaboration entre le personnel et les entités externes à la CRRH-UEMOA ;
- La disposition à temps des informations et des documents nécessaires ;
- La garantie de l'unicité, de la fiabilité et de la traçabilité de l'information et des documents ;
- L'alignement aux meilleures pratiques internationales.

Par ailleurs la solution doit englober l'ensemble des modules suivants :

- Gestion Documentaire (GED) ;
- Gestion de Bureau d'Ordre (GEC) ;
- Gestion de l'Archivage Electronique (SAE) ;
- Gestion des workflows (BPM).

La durée d'exécution de la mission est de 90 jours y compris la validation des livrables et le temps d'intervention du personnel clé est de 45 hommes/jours pour la mise en place du système d'information.

Les Termes de Référence (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante :

68 Avenue de la Libération, Immeuble BOAD, BP 1172 Lomé (TOGO)

Téléphone : (00 228) 22 23 27 22, Fax : (00 228) 22 23 27 42

Email : consultant-it@CRRHUEMOA.ORG

3. La Direction Générale de la CRRH-UEMOA invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants éligibles réunissant les qualifications requises et expériences pertinentes peuvent manifester leur intérêt en fournissant : i) les qualifications pour exécuter les services ; ii) les références dans les missions similaires ; iii) les références clients des missions effectuées, etc.

La langue de soumission de la manifestation d'intérêt est le français.

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Les firmes (cabinets-conseils) doivent œuvrer dans le domaine informatique et avoir au moins trois (03) références similaires dans le domaine de la mise en place d'une solution GED / GEC / SAE / BPM au cours des 05 dernières années. Les missions doivent être achevées et justifiées par des contrats ou des attestations de bonne fin d'exécution.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que s'appliquent au présent marché, les dispositions de la Section III, des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 révisé en Novembre 2017 ('Règlement de Passation des Marchés'), décrivant les politiques de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale.

6. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de lundi à vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 (heures locales).

7. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant (firme) pour la FOURNITURE et la MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE DEMATERIALISATION DES PROCESSUS METIERS** doivent parvenir par courriel, au plus tard le 12/02/2024 à 15h00 GMT à l'adresse Email : consultant-it@CRRHUEMOA.ORG

Lomé, le 26/01/2024

Mme Yedau OGOUNDELE
Directrice Générale

Blitta**Le projet d'agroforesterie « Avé Ga » présenté aux parties prenantes**

Les parties prenantes du projet pilote d'agroforesterie "Avé Ga" de la préfecture de Blitta ont pris part, le vendredi 9 février à Blitta-gare, à un atelier d'appropriation dudit projet.

L'atelier est initié par l'ONG Association pour la promotion des arbres fertilisants de l'agroforesterie et foresterie (APAF-Togo) en collaboration avec les entreprises Samanea SAS et Reforestation SAS. Il a pour objectif de présenter le projet aux différentes parties prenantes. Il s'est agi d'éclairer ceux-ci sur le contexte, les objectifs, les composantes, les activités et la zone d'exécution du projet afin de recueillir leurs contributions. Le projet "Avé Ga", d'une durée de 30 ans, permettra, entre autres, aux paysans de planter les arbres fertilisants sur des sols pauvres et les exploiter. Il mettra à contribution des techniciens pour aider les paysans dans le choix des combinaisons de plantes et des semences sur ces sols pour avoir de bonnes productions. Le projet couvrira une superficie de 5 000 hectares réparties entre les villages de la préfecture. L'objectif est d'atténuer les effets des changements climatiques grâce à la séquestration du carbone en développant des puits de carbone basés sur la nature dans les champs individuels des paysans participants (les champs agroforestiers de cacao, café, d'anacarde et autres fruitiers ou vivriers) et des boisements privés. Le projet a



pour vision, d'améliorer la santé humaine, de fertiliser les sols, et d'augmenter la productivité pour améliorer les revenus des paysans. Il compte aussi promouvoir la production de produits annexes : bois, miel, escargots et plantes médicinales. Le directeur exécutif de l'ONG APAF-Togo, Bayita Kokou a souligné que le projet sera mis en œuvre de manière inclusive avec l'implication des paysans. « APAF-Togo va mettre à la disposition des paysans, du matériel nécessaire pour l'installation et le développement des plants pépinières ainsi que pour la plantation. Une équipe va suivre les paysans pour la réussite des objectifs dudit projet », a-t-il expliqué. Le représentant du maire de la commune de Blitta 1, Poné Akpélissim a invité les parties prenantes à identifier les risques potentiels qu'engendrerait le projet dans son exécution. Il les a encouragés à relever les défis pour sa réussite dans l'intérêt de

tous. Le préfet de Blitta, Battossa Boukari a insisté sur le bien-fondé de ce projet. Il a remercié les promoteurs pour avoir inscrit sa localité sur la liste des préfectures qui en sont bénéficiaires comme Avé, Agou et Anié. Le représentant du pouvoir central a également salué leur engagement à accompagner le gouvernement dans sa politique de protection de l'environnement et de développement de l'agroforesterie. M. Batossa a invité les parties prenantes à adhérer au projet et à jouer leur partition pour son heureux aboutissement. APAF est un réseau d'ONG qui a pour objectif de former sur le terrain les paysannes et paysans africains aux différentes techniques agroforestières par la plantation des arbres fertilisants et forestiers. Le réseau a déjà planté avec 42 000 familles paysannes plus de 11 millions d'arbres sur une surface de 59 000 hectares.

Avec ATOP/SF/MEK

Promotion de la jeunesse**Le Révérend Pasteur Ock Soo Park reçu par le chef de l'Etat**

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu, ce vendredi 9 février 2024, avec le Révérend Pasteur Ock Soo Park, fondateur de International Youth Fellowship (IYF), une ONG dédiée à la promotion de la jeunesse.

● Junior Aredola

Le Révérend Pasteur Ock Soo Park a fait part au chef de l'Etat des différents programmes de l'organisation dédiés à la jeunesse togolaise notamment en matière d'éducation et de formation professionnelle. Autre sujet abordé, l'appui de IYF à la promotion de la citoyenneté, du patriotisme et du changement de mentalité, des valeurs en phase avec la vision du Président de la République pour la jeunesse togolaise. « Nous avons eu des discussions enrichissantes avec le Président de la République sur les projets de construction des centres de formation, d'éducation pour le leadership, le changement de mentalité et le patriotisme au profit des



jeunes togolais et sur les possibilités de voyages d'études pour les enseignants togolais en Corée du Sud. Nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement togolais pour former les leaders de demain » a précisé le Révérend Pasteur Ock Soo Park. Implantée au Togo en 2005, l'IYF ambitionne de construire un centre national dans le pays pour contribuer à la formation et à l'éclosion de la jeunesse togolaise et à

la formation des enseignants. International Youth Fellowship (IYF) est une ONG sud-coréenne présente dans plusieurs pays. Elle est engagée depuis 2001 dans la formation de la jeunesse en développement personnel, leadership et entrepreneuriat ainsi que dans la construction du multiculturalisme, la promotion de la diversité culturelle, des valeurs républicaines, du leadership et du développement humain.

Championnat scolaire et universitaire 2023-2024**La phase préfectorale lancée à Agou**

La phase préfectorale du championnat scolaire et universitaire 2023-2024 a été lancée, le vendredi 9 février, au stade municipal d'Agou-Gadzépé. Le lancement a été marqué par un match de football remporté par le Lycée des 2 Nyogbo devant son homologue d'Agou par 2 buts à 1.

Le coup d'envoi de cette rencontre a été donné par le secrétaire général du ministère des Sports et des Loisirs, Agano Kodjo Dogbéda, en présence d'une délégation ministérielle, du secrétaire général de la préfecture d'Agou, Messeko Kossi, des autorités locales, administratives, traditionnelles ainsi qu'un public nombreux. Le championnat scolaire et universitaire 2023-2024 est placé sous le thème « Un environnement saint pour une pratique sportive saine ». L'objectif est de découvrir les talents cachés et promouvoir le vivre ensemble, le brassage intercommunautaire, le fair-play, la tolérance, la solidarité, le respect des règles et le lieu par excellence d'adoption de comportements civique, citoyen et responsables, de paix et de cohésion sociale. Dès le coup d'envoi, les joueurs du Lycée des 2 Nyogbo ont exercé une légère pression sur le Lycée Agou. Cette domination leur a permis d'ouvrir le score à la 16ème minute, œuvre de Dogboé Yawo. Ce but oblige les joueurs du Lycée d'Agou à se ressaisir et à prendre le contrôle du match. A la 34e minute, le Lycée des 2 Nyogbo ont commis une faute dans la surface de réparation. Le penalty accordé par l'arbitre central, Amoussou Mensan a été transformé



par Badi Kossi. La pause est intervenue sur ce score de parité (1-1). De retour des vestiaires, les joueurs du Lycée des 2 Nyogbo reprennent le contrôle du match et à la 68ème minute, Seko Louis a profité d'une défaillance de la défense adverse pour inscrire le deuxième but. Le match a pris fin sur le score de 2-1. En football, la phase préfectorale d'Agou connaît la participation de huit équipes réparties en deux poules de quatre. La poule A regroupe Lycées des 2 Nyogbo, d'Agou et d'Amoussoukopé et le CEG Gadzagan. La poule B est composée du CEG Agou Gare, des Lycées Avétonou et d'Agotimé et du LETP Agou. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales. Les vainqueurs des demi-finales joueront la finale le 22 mars 2024. Le directeur des Sport scolaire et universitaire, Zibo Ayoubou a indiqué que ce sont les phases préfectorales qui viennent d'être lancées à Agou. « Au niveau des compéti-

tions, les autres préfectures vont prendre le relais à partir de mercredi prochain. Les vendredis et les mercredis sont les jours réservés pour les compétitions dans les préfectures. Le football (senior, junior et cadet), le handball, le basketball, l'athlétisme et le karaté sont les différentes disciplines inscrites au programme de ce championnat », a-t-il expliqué. « Nous avons le nombre des équipes engagées et nous avons déjà produit un certain nombre de licence afin de permettre à ce que toutes les compétitions se déroulent dans de très bonne condition au niveau de toutes les préfectures du pays » a-t-il ajouté. M. Zibo a précisé que des instructions ont été données aux inspecteurs, à l'ensemble des acteurs, aux enseignants d'EPS pour l'identification des talents à la base. Le championnat scolaire et universitaire 2023-2024 a été officiellement lancé le vendredi 22 décembre 2023 à Aného.

Avec ATOP/BSM/TD

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.



FORUM INTERNATIONAL DE
L'INTERMEDIATION, DU NUMERIQUE
ET DE L'INNOVATION (FONI 2024)
3^e édition

Placé sous le Haut Patronage de son Excellence
Monsieur FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE,
Président de la République Togolaise

T H E M E

INTERMÉDIATION & FINANCEMENT DES PME/PMI POUR UNE INCLUSION FINANCIÈRE, NUMÉRIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE



16 au 17 MAI 2024



**À L'HÔTEL 2 FÉVRIER
LOMÉ/TOGO**



(228) 93 03 36 36
(228) 97 67 30 30
(228) 22 20 38 41



INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA
WWW.FONI.AFRICA

**LE PLUS GRAND HUB FINANCIER
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Organisé par

